



AVIS DE MARCHÉ PUBLIC  
MARCHÉ DE FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE D'UN SYSTÈME DE  
VIDÉOPROTECTION URBAINE POUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE

◆ **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**  
COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE

MAIRIE  
Bp 12  
76480 SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE  
02.35.37.52.46  
Monsieur Le Maire  
Profil acheteur : <https://marchespublics.adm76.com>

◆ **Objet du marché – lieu d'exécution :**  
MARCHÉ DE FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE D'UN SYSTÈME DE  
VIDÉOPROTECTION URBAINE POUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE

Le présent marché a pour objet la fourniture, les prestations nécessaires, la mise en service et le paramétrage pour le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection urbaine. La description des services, fournitures et leurs spécifications techniques sont indiquées dans la décomposition des prix global et forfaitaire (DPGF).

◆ **Type de marché de services :**  
Procédure adaptée suivant le code de la commande publique avec négociation.

◆ **Variantes non autorisées**

◆ **Classification CPV :**

**32323500-8 – Système de surveillance vidéo**

◆ **Prestations divisées en lots :**  
Non

◆ **Date prévisionnelle de commencement des travaux :** Approximativement Mi- décembre 2022

◆ **Critère d'attribution et pondération :**

Les critères retenus pour le jugement de l'offre économiquement la plus avantageuse sont pondérés par point (notés sur 20 points) de la manière suivante :

<b>Critères et sous-critères</b>	<b>Pondération</b>
<b>Critère 1 : Prix des prestations y compris la maintenance préventive annuelle</b>	<b>40%</b>
Points attribués : (offre moins disant / offre considérée) x 20	
<b>Critère 2 : Valeur technique</b>	<b>50%</b>
Caractéristiques techniques présentées au travers des fiches techniques	4 points
Qualité, détail, justesse et cohérence du mémoire technique	4 points
Qualité, détail, complétude et cohérence du synoptique de la solution	4 points
Qualité, détail, complétude et cohérence du planning d'exécution	4 points
Sécurité et hygiène sur le chantier, traitement des déchets du chantier	4 points
<b>Critère 3 : Maintenance</b>	<b>10%</b>
Moyens humains et matériels pour réaliser la maintenance	4 points
Composition et cohérence du lot de maintenance	4 points
Délai garantie temps d'intervention (GTI)	4 points
Délai garantie temps de rétablissement (GTR)	4 points
Description de la procédure d'intervention	4 points

Chaque sous-critère de la valeur technique et de la maintenance sera analysé sur la base de la grille de notation suivante :

Absence de réponse ou réponse illisible/incompréhensible	: 0 point
Critère jugé faible (l'offre ne répond pas aux attentes)	: 1 point
Critère jugé passable (l'offre ne répond que partiellement aux attentes)	: 2 points
Critère jugé bon (l'offre répond entièrement aux attentes)	: 3 points
Critère jugé très bon (l'offre répond entièrement aux attentes avec des avantages)	: 4 points

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Le ou les candidats retenus produisent les certificats et attestations des articles R2144-1 à R2144-7 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le Pouvoir Adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours. Si le candidat retenu ne peut produire les certificats précités dans le délai fixé, son offre est rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat est prononcée par le maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage présente la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

◆ **Date et heure limite de réception des offres : 31 Octobre 2022 à 12h**

◆ **Délai minimum de validité des offres et départ du délai : 120 jours à compter de la date de remise des offres**

◆ **Visite obligatoire prévue le 18 Octobre 2022**

◆ **Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus et les offres déposées :**  
<https://marchespublics.adm76.com>

◆ **Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif, 53 Avenue Gustave Flaubert  
76000 ROUEN